

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 janvier 2023

Bastien Mathieu rejoint le cabinet Hoche Avocats et vient renforcer son département Contentieux

Hoche Avocats annonce l'arrivée de Bastien Mathieu en qualité d'associé et de Mathilde Botti, collaboratrice, au sein de son département contentieux.

Bastien est docteur en droit et exerce depuis plus de vingt ans en conseil, contentieux des affaires et arbitrage, avec une compétence particulière en droit de la distribution et franchise. Il intervient notamment dans les secteurs agro-alimentaire, textile, industriel et particulièrement l'industrie automobile (Bastien est médiateur au sein du Centre de Médiation de la Filière Automobile).

Animé par Bastien Mathieu et Solène Delafond, le département Contentieux compte dorénavant cinq collaborateurs. Le renforcement de l'équipe positionne Hoche Avocats comme un acteur de référence en contentieux des affaires.

« Cette arrivée confirme le renforcement constant de notre pratique contentieuse, ce qui correspond à notre positionnement de cabinet d'affaires français pluridisciplinaire. Nous nous réjouissons d'accueillir deux professionnels de grande qualité qui partagent nos valeurs et sauront accompagner le développement de notre cabinet et mettre leur savoir-faire au service de nos clients », soulignent Frédérique Cassereau et Jean-Luc Blein, membres du comité exécutif.

* * *

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>